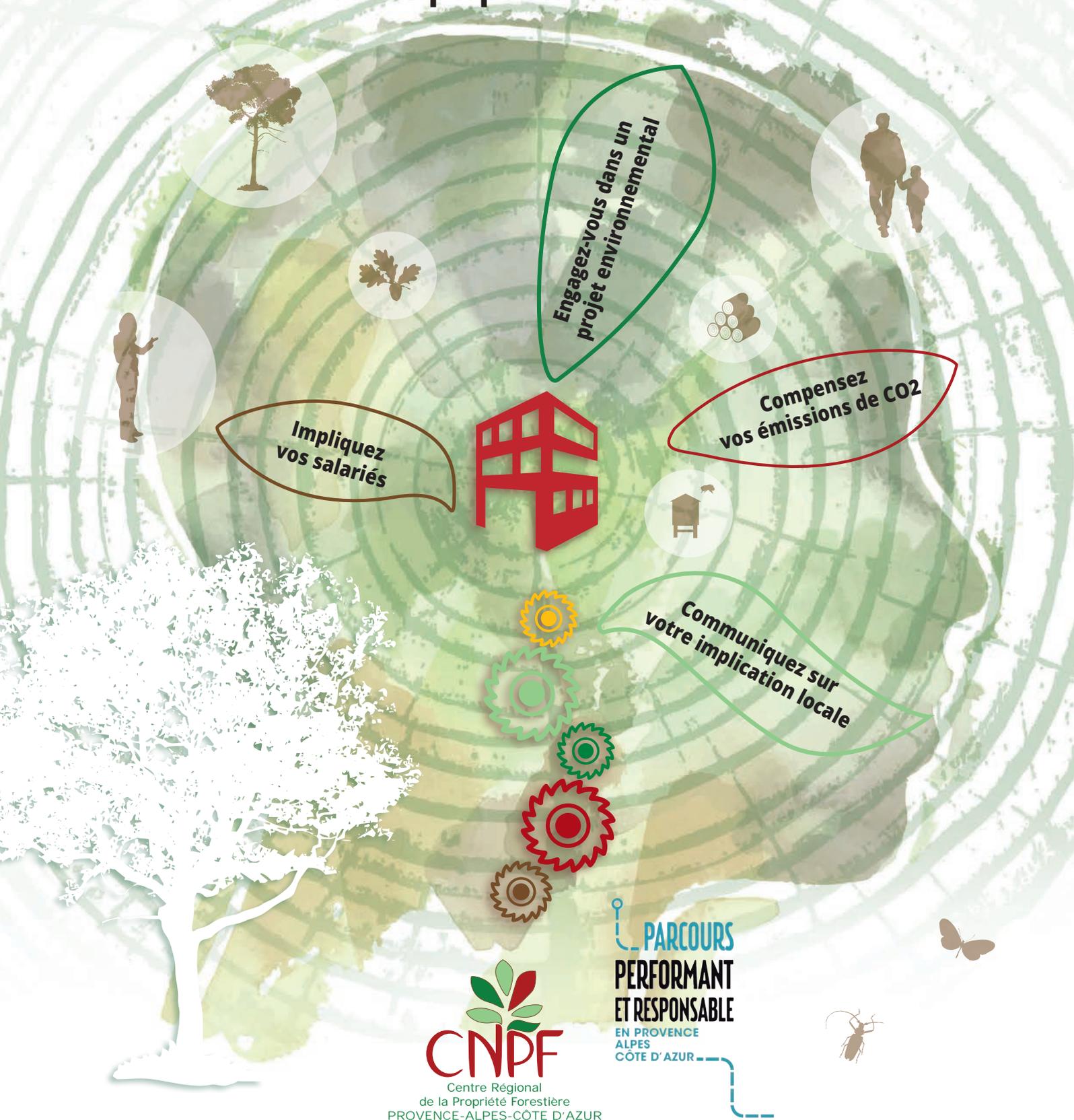


DIFFÉRENCIEZ-VOUS!

Entrez dans le cercle vertueux d'une gestion forestière durable
avec des propriétaires forestiers



CNPF
Centre Régional
de la Propriété Forestière
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

PARCOURS
PERFORMANT
ET RESPONSABLE
EN PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

**Participez au développement économique
et à la préservation des forêts régionales**



VOUS AUSSI, STOCKEZ DU CARBONE

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

est un enjeu majeur de notre époque. Elle a fait l'objet d'un accord politique international lors de la COP21 en décembre 2015 à Paris. Face à ce défi, la mobilisation des acteurs publics et privés est nécessaire.

La forêt et les forestiers jouent un rôle important dans la lutte contre le changement climatique. **La forêt séquestre chaque année l'équivalent d'environ 12 % des émissions de gaz à effet de serre.** Ce service peut être amélioré par la mise en œuvre d'itinéraires de gestion sylvicole adaptée.

En France, de plus en plus d'entreprises soutiennent des projets forestiers qui visent l'optimisation de la séquestration de carbone. Le groupe **La Poste, la Banque Neufilze OBC** ou **Amaury Sport Organisation** se sont déjà investis dans le financement de projets « Carbone + ».



CONTRAT CARBONE TOUR DE FRANCE SUR LE MONT VENTOUX

Premier contrat carbone en Provence-Alpes-Côte d'Azur : Amaury Sport Organisation, société organisatrice du Tour de France s'est engagée dans une politique de développement durable depuis plusieurs années sur le Tour de France. Ayant réalisé son bilan carbone, A.S.O. a souhaité « compenser » une partie de ses émissions de CO₂ dans le cadre du Tour de France en apportant son concours financier à des projets locaux associés aux lieux emblématiques de l'épreuve, notamment en favorisant l'amélioration de la gestion des forêts à proximité du Mont Ventoux, étape mythique du Tour de France.



En partenariat avec le CNPF et le syndicat de préfiguration du PNR du Mont-Ventoux, l'entreprise accompagne des propriétaires forestiers vers une gestion favorisant le stockage de carbone.



LA POSTE

TÉMOIGNAGE DE LA POSTE, PROJET « CLIMAT + TERRITOIRES » DANS LE MASSIF CENTRAL

« La lutte contre le changement climatique est l'une des préoccupations majeures de la politique de responsabilité sociale et environnementale du Groupe La Poste. La Poste ayant un maillage territorial très fort, il nous semble indispensable de nous engager auprès de nos partenaires que sont les territoires, en soutenant des projets concrets et à forte valeur ajoutée environnementale et sociétale. La Poste est très soucieuse de participer à cette création de valeur socio-environnementale à l'échelle locale.

Ce partenariat nous a permis de nous approprier plus concrètement les enjeux de la gestion forestière en France, et plus largement des services rendus par les écosystèmes, et de leur contribution au développement durable. »

INNOVEZ EN PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ EN FORÊT



LES FORÊTS RÉGIONALES SONT UN REFUGE DE BIODIVERSITÉ

Près de 60% des mammifères ou le tiers des oiseaux sont inféodés aux forêts ou les fréquentent très régulièrement. En outre, tout un pan de biodiversité forestière nous est encore inconnu (insectes, lichens, champignons).

25% de la biodiversité forestière se trouverait dans les bois morts qui accueillent cette faune.



*La forêt offre
des paysages variés
qui attirent les visiteurs*

LA FORÊT PARTICIPE ÉGALEMENT AU CYCLE DE L'EAU.

En assurant la pérennité du couvert végétal, **elle évite l'érosion des sols** lors des pluies et la turbidité des cours d'eau. Elle a également un rôle de filtre épurateur : les eaux infiltrées sous forêt ont une faible teneur en nitrate.

Les changements climatiques et les incendies peuvent mettre en péril ces rôles environnementaux. Il existe des techniques de gestion pour aider les forêts à s'adapter aux changements climatiques.

VOTRE IMPACT

- **La production de bois destinés à des usages qui optimisent la séquestration du carbone**
- **La composition d'un paysage agréable**
- **Une forêt diversifiée aux multiples espèces d'arbres**
- **Le maintien de vieux arbres ou d'îlots forestiers qui accueillent une faune indispensable pour la pérennité de l'écosystème forestier**
- **La plantation d'essences adaptées aux changements climatiques**
- **La préservation des sols et de la qualité de l'eau**
- **Une forêt gérée qui permet de diminuer l'impact des incendies de forêts**
- **La restauration du patrimoine forestier incendié**

*La forêt améliore
la qualité de l'eau*



LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec **un taux de boisement de 49 %**, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la **deuxième région française la plus forestière**.

Les forêts privées en Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce sont près **d'un million d'hectares** ! environ **60 % des espaces forestiers** et 400 000 propriétés forestières !

L'économie des bois en région méditerranéenne est relativement faible. Pour investir dans une gestion durable de leur forêt, les propriétaires ont besoin de valoriser économiquement les services environnementaux rendus par leur forêt à la société.

Le CRPF, le maillon indispensable pour sécuriser votre engagement local !



Centre Régional
de la Propriété Forestière
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Centre Régional de la Propriété Forestière, délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière, est un établissement public créé en 1963 pour promouvoir la gestion durable des forêts privées. Il accompagne gratuitement les propriétaires forestiers pour la mise en valeur de leur forêt.

Afin de faciliter la mise en œuvre de VOS PROJETS, le CRPF apporte ses compétences sur :

- ◆ L'estimation des gains carbone, de l'amélioration de la biodiversité, et des co-bénéfices du projet via des outils performants.
- ◆ Le regroupement éventuel des propriétaires en structures adaptées.
- ◆ L'agrément légal des documents de gestion durable.
- ◆ Le cadrage juridique des liens entre entreprises, collectivités et propriétaires.



Centre Régional de la Propriété Forestière

7, impasse Ricard Digne 13004 Marseille

Tél. : 04 95 04 59 04 – Courriel : paca@crpf.fr

Site : paca.cnpf.fr

Document réalisé grâce à l'aide financière de :

